Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260310-7_2026_3_10_9-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Département des Côtes d'Armor

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du 10 mars 2026

Commune
Le Mené

La Croix Jeanne
Even
22 330 Le Mené

Le 10 mars 2026 à 19 h 30, le Conseil Municipal de la commune Le Mené s'est réuni à la salle d'animation de Saint Jacut du Mené sur convocation en date du 4 mars 2026 adressée par Monsieur DABOUDET Gérard, maire et sous la présidence de Monsieur DABOUDET Gérard, Maire.

Étaient présents (31) : AIGNEL Gilles, BADOUAL Louisette, BIZEUL Mathieu, BLAIS Mylène, CHEREL André, CHEVALIER Pascal, CONAN Cyril, DABOUDET Gérard, DONNE Jean Michel, ERMEL Isabelle, GANNAT Marie-Hélène, GUEGUEN Pierrick, HINGANT Arlette, JAFFROT Eric, KERAUDREN Charlotte, LABBE Jean-Luc, LEFEUVRE Daniel, LESSARD Anne, MOY Jean-Yves, PERRIN Yvon, POULAILLON Martine, PRESSE Corentin, ROCABOY Roselyne, ROCABOY Sylvie, ROUILLE Daniel, ROUILLE Martine, SAGORY Kevin, SAGORY Sylviane, SCHMITTAG Emmanuelle, SOULABAILLE Thomas, ULMER Michel.

Étaient absents en ayant donné pouvoir (4) : JEZEQUEL Karole ayant donné pouvoir à C0NAN Cyril, LE BELLEC Magali ayant donné pouvoir à POULAILLON Martine, NOFFE Laura ayant donné pouvoir à DONNE Jean-Michel, TESSIER Céline ayant donné pouvoir à ULMER Michel.

N° délibération

7-2026 3 10

Etait excusé (0) :

Etait absent (0)

Monsieur Jean-Michel Donne est désigné secrétaire de séance.

Objet :
Compte Financier Unique 2025 du Budget Lotissement des Tilleuls (Saint-Jacut)

OBJET Compte Financier Unique 2025 du Budget Lotissement des Tilleuls (Saint-Jacut)

Le Compte Financier Unique 2025 du budget Lotissement des Tilleuls est présenté au Conseil Municipal.

Nombre de conseillers	
En exercice	35
Présents	30
Pouvoirs	4
Pour	34
Contre	
Abstention	

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	CFU 2025	Chapitre	CFU 2025
002-Déficit reporté	56 925,66 €	002-Excédent reporté	0,00 €
011-Charges à caractère général	0,00 €	042-Saisie stock final	48 986,60 €
042-Annulation stock initial	61 766,98 €	043-Intégration frais financiers	0,00 €
043-Intégration frais financiers	0,00 €	70- Vente de terrains	5 636,41 €
65- Autres charges de gestion	0,41 €	75-Autres produits de gestion	0,00 €
TOTAL	118 693,05 €	TOTAL	54 623,01 €

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	CFU 2025	Chapitre	CFU 2025
001-Déficit reporté	61 766,98 €	001-Excédent reporté	0,00 €
040-Saisie stock final	48 986,60 €	040-Annulation stock initial	61 766,98 €
16-Emprunts	0,00 €	16 - Emprunts	0,00 €

Envoyé en préfecture le 17/03/2026
Reçu en préfecture le 17/03/2026
Publié le
ID : 022-200054294-20260310-7_2026_3_10_9-DE

TOTAL	110 753,58 €	TOTAL	61 766,98€

VU le Compte Financier Unique de l'exercice 2025,
En l'absence de Mr Le Maire et sous la Présidence de Mr Michel Ulmer, le Conseil Municipal CONSTATE que pour l'exercice 2025 :
le déficit de la section de fonctionnement est de 64 070,04 €
le déficit de la section d'investissement est de 48 986,60 €.

Pour extrait conforme

Le Mené, le 16 mars 2026

Gérard DABOUDET,

Maire

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)

Jean-Michel Donne

Secrétaire de séance

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Rennes dans le délai de deux mois à compter de sa publication par voie postale (3, contour de la Motte- CS 44416- 35044 Rennes Cedex)ou par l'application Télérecours : https://citoyens.telerecours.fr

Acte certifié exécutoire par le Maire, compte tenu :

- de son dépôt en Sous-Préfecture le 17/03/2026
- et de sa publication le 16/03/2026

COMMUNE LE MENE (Côtes d'Armor)